



# 8 CLÉS POUR BIEN SE LANCER DANS VOTRE NOUVELLE MANDATURE

WEBINAIRE DU 2 AVRIL 2024

# AU PROGRAMME DU WEBINAIRE



Introduction



8 « pistes » pour renforcer l'efficacité du CSE au service du dialogue social



En guise de conclusion



Vos interrogations

# SUIVANT LES SEUILS EN EFFECTIF

## Négociations annuelles obligatoires

BLOC 1 : rémunération, temps de travail et partage de la valeur ajoutée dans l'entreprise  
BLOC 2 : égalité professionnelle entre les femmes et les hommes + QVCT + Prévention aux facteurs de risques professionnels

**BLOC 3 : Négociation triennale** sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers

**Représentants de Proximité** (accord d'entreprise)

DS à désigner parmi les élus si OSR (possibilité)

## 11 salariés

CSE

Jusqu'à 6 réunions ordinaires

DUERP dès le 1<sup>er</sup> salarié

## 50 salariés

BDESE

PAPRI Pact

Inspections trimestrielles

DS à désigner si OSR (obligation)

## 300 salariés

Jusqu'à 12 réunions ordinaires

Commissions

- SSCT
- Égalité professionnelle
- Formation
- Aide au logement
- Données d'activité du service de santé au travail

## 1000 salariés

Commission économique

## Commission des marchés :

si le CSE atteint les seuils suivants : 50 salariés employés, total du bilan supérieur à 1,55 M€ ; 3,1 M€ de ressources annuelles



# AU PROGRAMME DU WEBINAIRE



Introduction



8 « pistes » pour renforcer l'efficacité du CSE au service du dialogue social



En guise de conclusion



Vos interrogations

# 1 DÉFINIR SES OBJECTIFS...



Définir l'organisation du CSE pour instaurer une dynamique collective

- Répartition des tâches entre les élus
- Planification des préparatoires
- Articulation avec les différentes commissions
- Désignation des membres des commissions

Rédiger un règlement intérieur

- Rendre opérationnel l'accord CSE
- Préciser des modes de fonctionnement

Améliorer les conditions de travail des salariés

- Analyser les documents de prévention
- Aller sur le terrain
- Contribuer à l'analyse des risques professionnels via CSE ou CSSCT

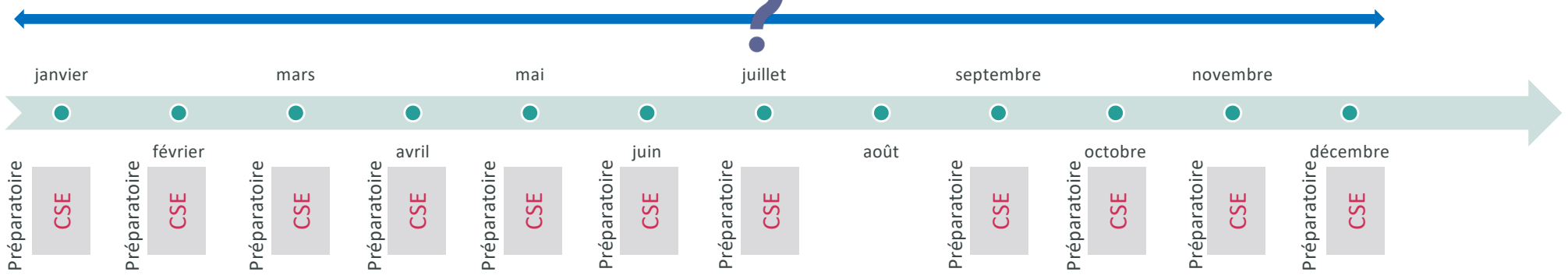
Définir un programme de travail annuel et mensuel

- Pour faire vivre les prérogatives SSCT, éco/soc
- Obtenir le calendrier annuel avec les réunions ordinaires, les informations-consultations



# 1 ... PLANIFIER LES TEMPS FORTS ET LES INCONTOURNABLES

3 négociations obligatoires



Quel calendrier pour les 4 réunions ordinaires SSCT ?

Quel calendrier pour les 3 informations-consultations récurrentes ?

Quand doit-on placer les expertises en assistance au CSE et sur quels sujets ?

Temps de réunions des différentes commissions ?

Quand positionner les 4 inspections trimestrielles ?

+ DÉFINIR L'IMPLICATION DES SUPPLÉANTS, DES RP, DES COMMISSIONS DANS LE CALENDRIER DU CSE



## 2

# SE RÉPARTIR LE TRAVAIL...



*Favoriser les échanges collectifs de qualité et faciliter la bonne préparation des dossiers*

*Impliquer chaque membre du CSE en valorisant ses propres compétences*

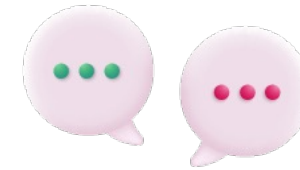
IDENTIFIER LES COMPÉTENCES ET APPÉTENCES

« SPÉCIALISER » LES MEMBRES : ENVIRONNEMENT, SSCT, ÉCONOMIQUE, SOCIAL, OEUVRES SOCIALES...

DONNER UN RÔLE AUX SUPPLÉANTS

REPORTER OU MUTUALISER LES HEURES DE DÉLÉGATION DANS LE RESPECT DE LA LOI ET DE VOS ACCORDS

## 2 ... ET FAIRE CIRCULER L'INFORMATION



### Experts

- Avocats
- Experts SSCT
- Experts économiques
- Experts TIC
- ...

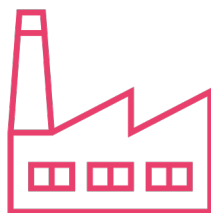


### Commissions

- SSCT (>300)
- Formation (>300)
- Aide au logement (>300)
- Égalité pro (>300)
- Économique (>1000)
- ...



### Représentants de proximité



### Organisations syndicales





# 3 MAINTENIR LE CONTACT AVEC LE TERRAIN



## Prérogatives SSCT



### Inspection trimestrielle

Le CSE procède, à intervalles réguliers, à des inspections dans l'exercice de sa mission.

### Enquête CSE après AT

Suite à un accident du travail ou le signalement d'un danger grave et imminent.

### Visite des services

Les élu.es du CSE peuvent prendre contact librement avec les salariés à leur poste de travail.

## Prérogatives « DP »



Permanences mensuelles ou hebdomadaires

Se rapprocher du terrain pour alimenter les questions DP



*Quels moyens pour permettre la remontée des réclamations individuelles et collectives ?*



4

# LES TEXTES SUR LESQUELS VOUS APPUYER



Textes  
législatifs



Code du travail  
dispositions d'ordre public

Code du travail  
dispositions supplétives

Textes dans  
l'entreprise



Accord de  
fonctionnement du CSE

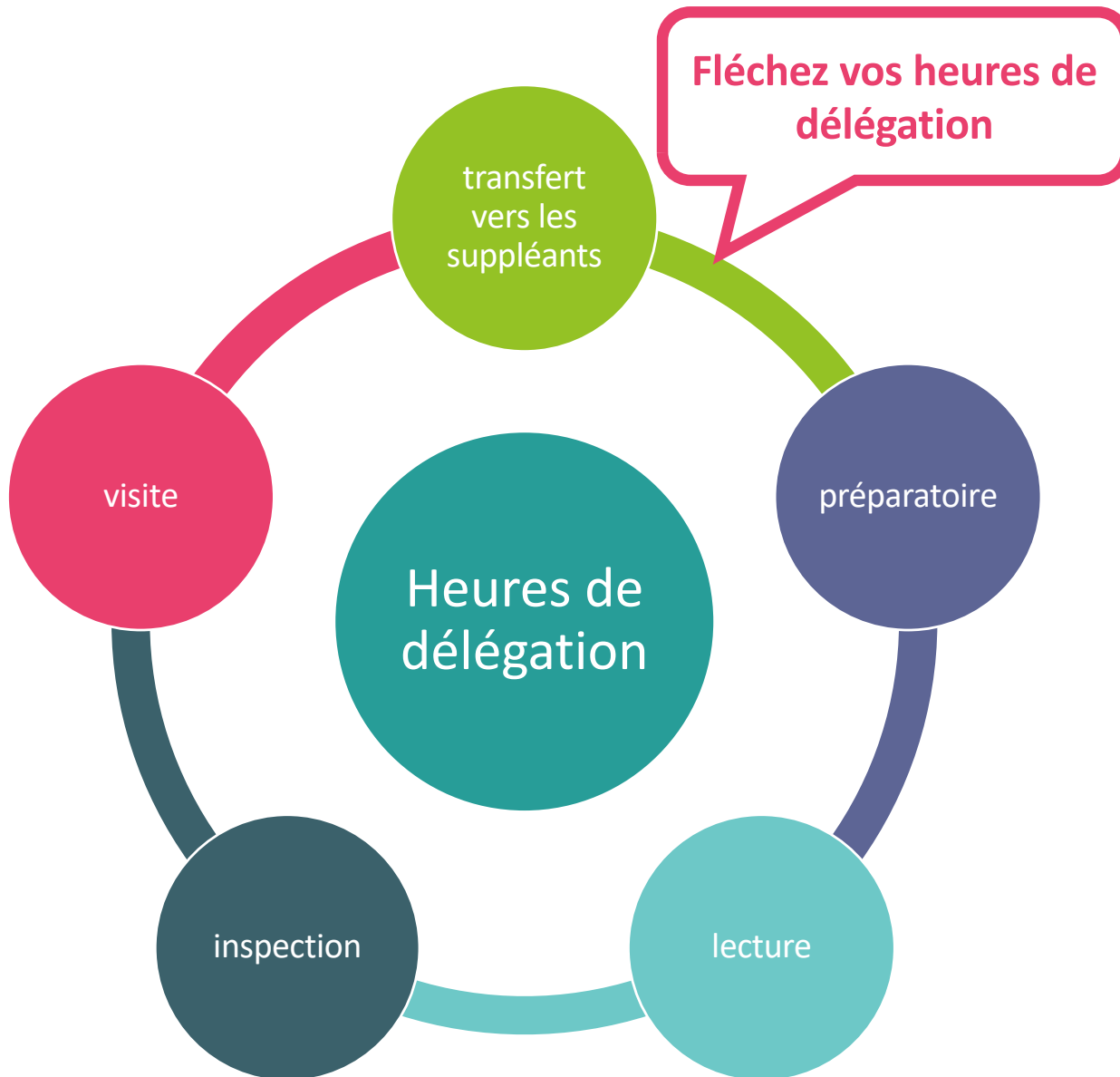
Règlement intérieur du  
CSE

+

**Autres ressources**  
jurisprudences,  
documentation  
ANACT, INRS, site  
Santé et Travail, etc.



# 5 OPTIMISER, RENFORCER L'EFFICACITÉ DE VOS RÉUNIONS



Organisez-vous

**Tenez une préparatoire**  
entre l'ODJ et la plénière

**Donnez-vous un programme de travail annuel**

**Impliquez les suppléants**

**Travaillez collectivement**  
pour être plus efficace, partager l'effort  
contribuez, partagez

**Ne prenez pas de retard sur les PV**  
en vous faisant aider  
par des prestataires



# 6

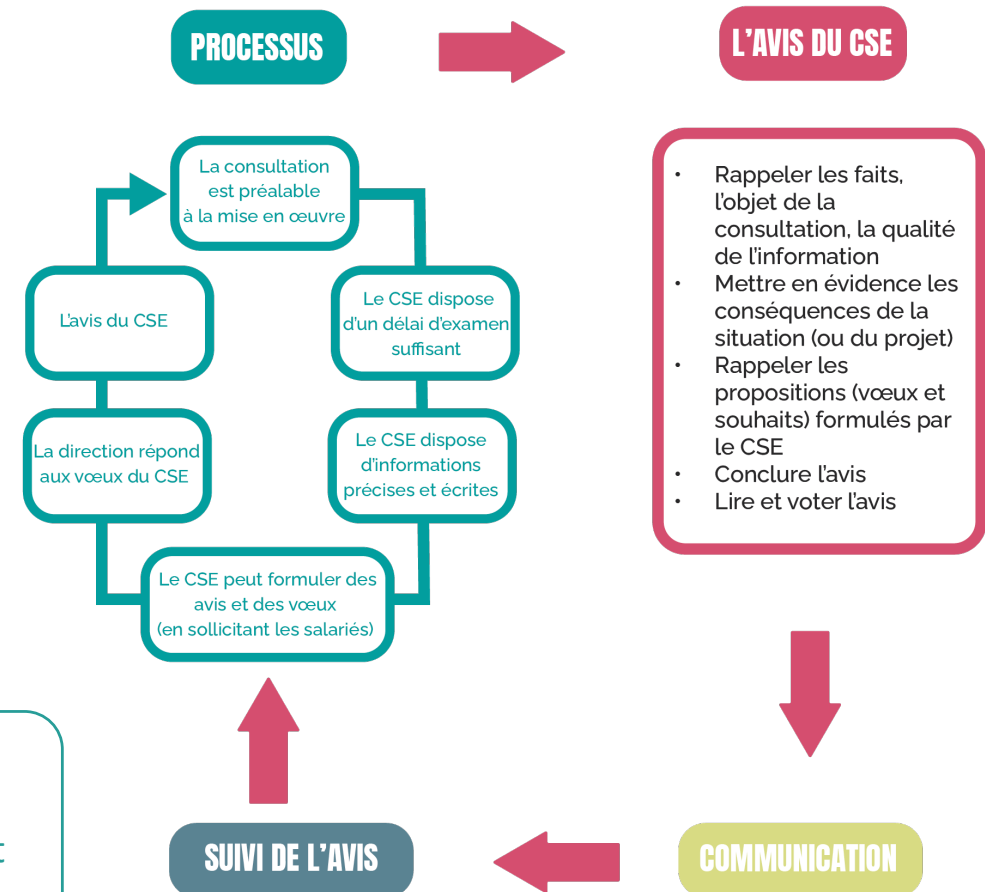
## RENDRE DES AVIS MOTIVÉS PLUS IMPLIQUANT POUR LES DIRECTIONS



- **Rappeler les faits, l'objet de la consultation, la qualité de l'information**
- **Mettre en évidence les conséquences de la situation (ou du projet)**
- **Rappeler les propositions (vœux et souhaits) formulés par le CSE**
- **Conclure l'avis**
- **Lire et voter l'avis**

Le refus opposé par l'employeur aux contributions du CSE en matière de prévention des risques professionnels doit être motivé

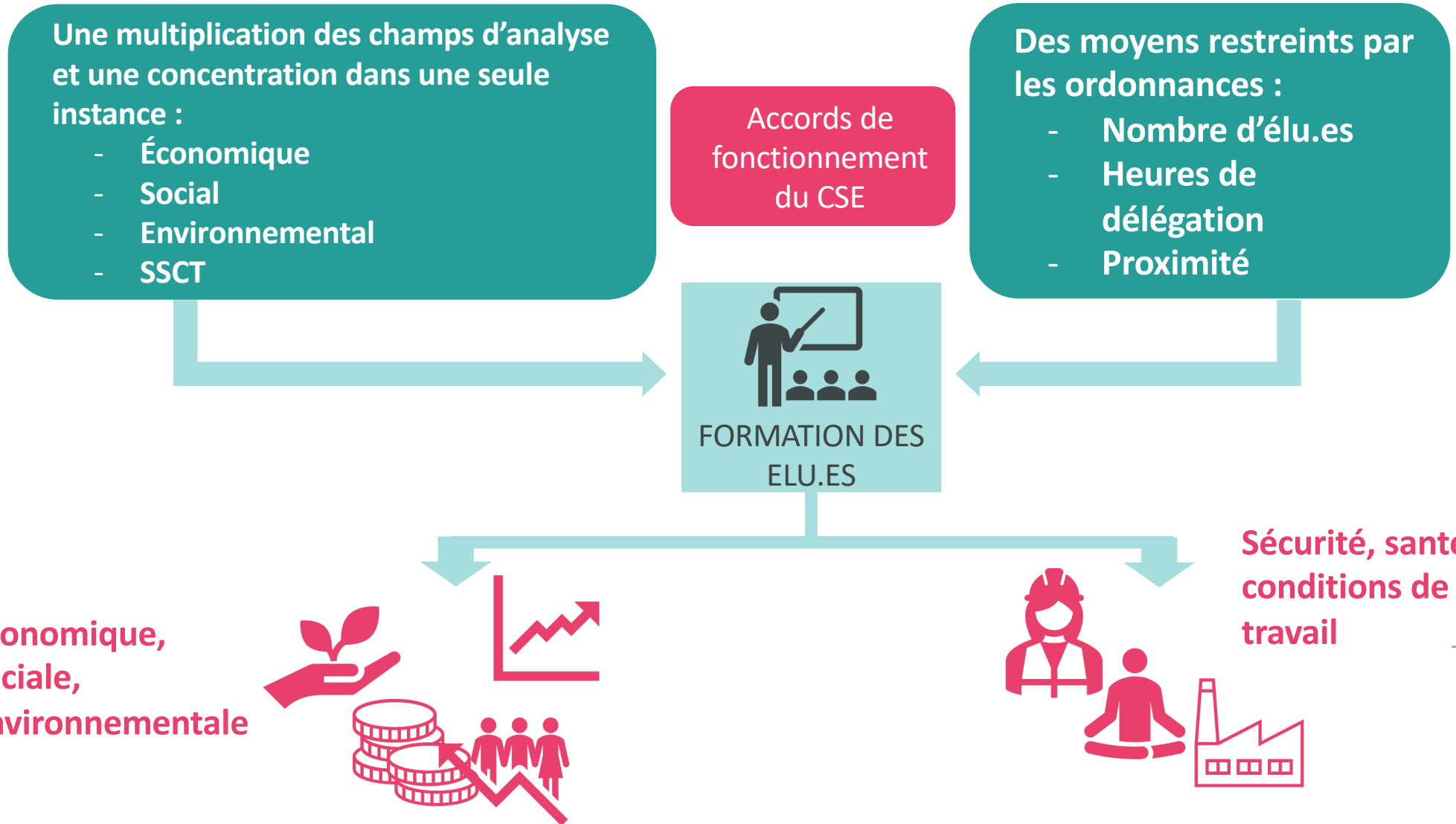
### Les étapes d'une information-consultation



- Rappeler les faits, l'objet de la consultation, la qualité de l'information
- Mettre en évidence les conséquences de la situation (ou du projet)
- Rappeler les propositions (vœux et souhaits) formulés par le CSE
- Conclure l'avis
- Lire et voter l'avis

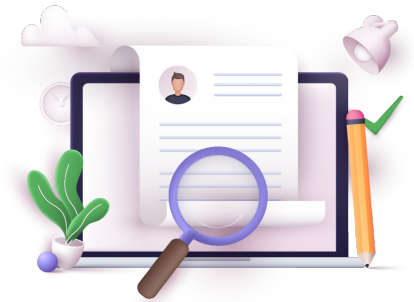


# 7 N'oubliez pas l'outil FORMATION...



8

# ... ET VOTRE DROIT À ASSISTANCE PAR DES « EXPERTS »



**Expertises**

100% employeur

**EXPERTISES RÉCURRENTES**

**EXPERTISES PONCTUELLES  
et autres expertises**



**EN VUE DE LA CONSULTATION SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**



**EN VUE DE LA CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE**

(avec un élargissement de la thématique conditions de travail)



**POUR LE COMITÉ DE GROUPE**



**RISQUES GRAVES**



**PLAN DE SAUVEGARDE DE L'EMPLOI**

Expertise « pouvant porter sur les domaines économiques et comptables ainsi que sur les effets potentiels du projet sur les conditions de travail »



**EN VUE DE PRÉPARER LA NÉGOCIATION SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (>300 salariés) :**

seulement si aucun indicateur relatif à l'égalité professionnelle n'est renseigné dans la BDESE

# 8

## ... ET VOTRE DROIT À ASSISTANCE PAR DES « EXPERTS »

**COFINANCEMENT  
20% CSE / 80% DIRECTION**



-  ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
-  DROIT D'ALERTE
-  OPÉRATION DE CONCENTRATION
-  OPA/OPE
-  EXPERTISE SUR PROJET (SSCT)
-  EXPERTISE DANS LE CADRE DES NOUVEAUX ACCORDS UNIFIÉS
-  NOUVELLES TECHNOLOGIES
-  À partir de 300 salariés :  
NÉGOCIATION SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



**Financement  
intégral par  
l'employeur en  
cas d'insuffisance  
du budget et  
sous certaines  
conditions**  
*(pas de transfert de  
l'excédent au budget sur  
les 3 dernières années,  
pas de transfert du  
reliquat sur les 3 ans à  
venir)*

**FINANCEMENT  
SUR BUDGET FONCTIONNEMENT CSE**



 **EXPERTISES  
CONTRACTUELLES**



# AU PROGRAMME DU WEBINAIRE



Introduction



8 « pistes » pour renforcer l'efficacité du CSE au service du dialogue social



En guise de conclusion



Vos interrogations



# DONNEZ-VOUS LES MOYENS DE JOUER PLEINEMENT VOTRE RÔLE



# SYNDEX VOUS ACCOMPAGNE



2024

## Bien vivre son CSE

Tous les conseils pratiques pour aborder votre CSE au quotidien



## QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION, NOUS AVONS LA SOLUTION !



**POUR ÊTRE ACTIFS DANS LES PÉRIODES DE CRISE OU DE TRANSFORMATION**

- > Expertise risques graves, enquêtes sur les conditions de travail
- > Expertise PSE, expertise sur projet important, expertise recherche de repreneur
- > Expertise OPA/concentration

**POUR SAVOIR COMMENT SE PORTE L'ENTREPRISE**

- > Expertise politique sociale, expertise situation économique et financière
- > Contrôle de la participation
- > Droit d'alerte

**POUR VOUS FORMER**

- > Pour bien démarrer votre mandat
- > À tout moment, en fonction de votre actualité

**POUR SAVOIR OÙ VA L'ENTREPRISE**

- > Expertises orientations stratégiques
- > Expertise sur projet et nouvelles technologies

**POUR VOUS FAIRE ENTENDRE ET NEGOCIER**

*Appui aux organisations syndicales*

- > Accord collectif PSE, accord de performance collective, accord de rupture conventionnelle collective
- > Expertise égalité professionnelle
- > Qualité de vie au travail



# AU PROGRAMME DU WEBINAIRE



Introduction



8 « pistes » pour renforcer l'efficacité du CSE au service du dialogue social



En guise de conclusion



Vos interrogations





**AVEC  
SYNDEX,  
ADOPTÉZ  
LES BONS  
REFLEXES**

## Parce que chaque CSE est unique, nous nous adaptons à vos besoins.

- Diagnostic économique et stratégique
- Politique sociale : rémunérations, évolution de l'emploi et des parcours, conditions de travail
- Consultation sur projet, PSE, droit d'alerte
- Prérogatives environnementales
- Expertises SSCT
- Assistance auprès des comités de groupe et comités d'entreprise européens
- Préparation des négociations
- Formations économiques, sociales, environnementales et SSCT

**SYNDEX,  
EXPERT  
HABILITÉ**

**SYNDEX,  
certifié  
QUALIOP1**

*Accompagnement modulable*

*Renforcement de votre capacité d'action*

*Présence sur tout le territoire*

**SYNDEX, EXPERT ENGAGÉ**

Plus d'info sur [Syndex.fr](https://www.syndex.fr)



# CHIFFRES CLÉS

**450**  
salariés

**50 M€**  
de chiffre  
d'affaires

**2100**  
interventions  
par an

**9**  
bureaux en  
Europe

**19**  
sites en  
France



#### Syndex AQUITAINE

Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59 - [contact-aqu@syndex.fr](mailto:contact-aqu@syndex.fr)

#### Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN

Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24 - [contact-auv@syndex.fr](mailto:contact-auv@syndex.fr)

#### Syndex BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80 -  
[contact-bfc@syndex.fr](mailto:contact-bfc@syndex.fr)

#### Syndex BRETAGNE

Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87  
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93  
[contact-bzh@syndex.fr](mailto:contact-bzh@syndex.fr)

#### Syndex CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Orléans - Tél. : 06 17 62 53 76 -[contact-centre@syndex.fr](mailto:contact-centre@syndex.fr)

#### Syndex GRAND EST

Villers-lès-Nancy - Tél. : 03 83 44 72 61  
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10  
[contact-grandest@syndex.fr](mailto:contact-grandest@syndex.fr)

#### Syndex HAUTS-DE-FRANCE

Lille - Tél. : 03 20 34 01 01 - [contact-hdf@syndex.fr](mailto:contact-hdf@syndex.fr)

#### Syndex ÎLE-DE-FRANCE

Paris - Tél. : 01 44 79 13 00 - [contact-idf@syndex.fr](mailto:contact-idf@syndex.fr)

#### Syndex NORMANDIE

Hérouville-Saint-Clair - Tél. : 02 14 99 50 50 - [contact-normandie@syndex.fr](mailto:contact-normandie@syndex.fr)

#### Syndex OCCITANIE MÉDITERRANÉE

Montpellier - Tél. : 07 61 03 42 78 - [contact-lr@syndex.fr](mailto:contact-lr@syndex.fr)

#### Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES

Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20 - [contact-mp@syndex.fr](mailto:contact-mp@syndex.fr)

#### Syndex PAYS-DE-LA-LOIRE – POITOU-CHARENTES

Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70  
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40  
[contact-pdl@syndex.fr](mailto:contact-pdl@syndex.fr)

#### Syndex PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Aix-en-Provence - Tél. : 04 42 93 73 53 - [contact-paca@syndex.fr](mailto:contact-paca@syndex.fr)

#### Syndex RHÔNE-ALPES

Villeurbanne - Tél. : 04 72 56 22 90 - [contact-ra@syndex.fr](mailto:contact-ra@syndex.fr)

#### Syndex NOUVELLE-CALÉDONIE

Tél. : +33 6 70 88 64 30 - [contact-nc@syndex.fr](mailto:contact-nc@syndex.fr)

#### Syndex RÉUNION

Tél. : +33 6 64 22 92 32 - [contact-reunion@syndex.fr](mailto:contact-reunion@syndex.fr)

#### ANTILLES

Tél. : +33 6 70 88 43 45 / +33 6 63 07 05 97

#### SSCT

Tél. : 01 44 79 15 20  
[contact-ssct@syndex.fr](mailto:contact-ssct@syndex.fr)